

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

Session Automne 2014

POL 540B-20
Relations internationales : Cinéma et guerre froide
Mardi 9h30 à 12h30

Professeurs : Alex Macleod et Dan O'Meara

Heures de bureau : M. Macleod, A-1525, mercredi 10h00-12h00 (tel. : 4663)
M. O'Meara, A-3660, mardi 14:30-16:30 (tel. : 7991)

Descriptif du cours

Cours avancé à contenu variable consacré à une question particulière des relations internationales qui n'est pas couverte dans le répertoire de cours de science politique

Objectif du cours

Le cours POL 540B est un cours à contenu variable de troisième année. Cette année, il sera consacré au thème de l'évolution de la guerre froide aux États-Unis.

Il insistera sur le fait que la guerre froide ne fut pas uniquement l'expression de la rivalité politique et militaire entre les deux superpuissances, mais imprégnait aussi toute la vie culturelle de cette époque. Ce cours cherchera donc à faire comprendre non seulement ce qu'était la guerre froide en tant que phénomène politique, comment elle a évolué et comment elle a pris fin, mais aussi, et surtout, son caractère en tant que phénomène idéologique et culturelle. Nous avons choisi le cinéma nord-américain comme instrument privilégié pour montrer comment l'esprit de la guerre froide a dominé la vie culturelle pendant toute cette période et comment la guerre froide a été véhiculée à travers le cinéma américain.

Après une brève introduction, qui soulignera les caractéristiques de cette époque, les diverses visions de ce qu'elle était et les hypothèses mises de l'avant pour expliquer sa naissance et sa fin, le cours proposera à chaque séance le visionnement d'un film que les deux responsables du cours considèrent pertinent et assez typique de l'imaginaire de la période. Chaque film fera l'objet d'une analyse et surtout d'un débat

VEUILLEZ NOTER : Étant donné son objet, ce cours exige une très bonne connaissance de l'anglais. Une partie importante des lectures hebdomadaires consiste des textes en anglais et tous les films choisis seront visionnés dans la version originale anglaise (avec sous-titres anglais).

Organisation pédagogique

Chaque séance du cours sera divisée en deux parties : i) présentation et visionnement du film de la semaine; ii) séminaire consacré à la discussion du film.

Avertissement

Les professeurs appliqueront rigoureusement la politique de l'UQAM en ce qui concerne les infractions de nature académique. Veuillez donc prendre note de la définition d'une telle infraction:

Tout acte de tricherie tel que plagiat, fraude, copiage, falsification de document ou création d'un faux document constitue une infraction. Cet acte cause non seulement une injustice envers les étudiants qui agissent honnêtement, mais il dévalorise également la qualité de la formation, le processus d'apprentissage et la valeur du diplôme de l'étudiant fautif. Les infractions peuvent prendre différentes formes dont :

- l'usurpation d'identité
- le plagiat
- l'autoplégat (remettre le même travail dans deux cours différents)
- la possession illégale de questions ou de réponses d'examen
- l'utilisation de matériel non autorisé pendant un examen
- l'utilisation de la copie d'examen provenant d'une autre personne
- l'obtention de toute aide non autorisée
- l'obtention d'une évaluation non méritée par corruption, chantage ou intimidation
- la falsification d'un document ou la création d'un faux document
- la falsification de données de recherche dans un travail

Pour tout autre question à ce sujet, consultez la politique de l'UQAM :
[http://r18.uqam.ca/page/mise_contexte.php]

Pour la définition du plagiat, consultez le site de la bibliothèque:[www.bibliotheques.uqam]

Évaluation

Fiches (les 6 meilleures sur le 8 fiches obligatoires) :	6 x 5 % = 30 %
Examen mi-session	15 %
Animation de la discussion:	10 %
Participation	20 %
Travail de session	25 %

1. Les fiches obligatoires (30 %) : Un total de huit (8) fiches obligatoires sont à remettre entre la 3e séance et la 14e séance du cours, aux dates annoncées dans le Calendrier. Chaque fiche est une synthèse de la lecture obligatoire annoncée pour le cours de cette semaine-là — par exemple, la fiche remise le 16 septembre porte sur la lecture obligatoire du 16 septembre, et ainsi par la suite. Vous devrez remettre CHACUNE de ces huit (8) fiches sans aucune exception!; les six (6) meilleures fiches compteront pour 30 % de la note finale, soit 5 % par fiche.

- a. Présentation des fiches : **la fiche ne doit pas dépasser 400 mots; elle est dactylographiée à double interligne, en 12 points et sera remise en format papier.**
- b. Échéancier : **les fiches doivent être** remises au tout début du cours, **selon le calendrier ci-après. Les fiches envoyées par courriel ou déposées dans le casier du professeur ne seront pas acceptées.**
- c. Contenu des fiches : **les fiches doivent être rédigées en vos propres mots — donc pas de citations de l’auteur; chaque fiche doit contenir les éléments ci-dessous, présentés dans l’ordre suivant :**
 - i. **Référence** bibliographique du texte analysé : elle devra être complète et exacte;
 - ii. **But de l’auteur** : amorcez par un verbe à l’infinitif (démontrer, examiner, présenter, contester, tracer, etc.), puis présentez l’objectif (ou les objectifs) de l’auteur (en quelques lignes);
 - iii. **Thèse** : il s’agit d’un énoncé susceptible d’être vrai ou faux, présentant le point de vue défendu par l’auteur dans le texte (2 ou 3 lignes);
 - iv. **Argumentation** : énumérez les arguments principaux soulevés par l’auteur pour démontrer sa thèse.

2. Examen mi-session (15 %). Cette examen, à livre fermé, aura lieu en classe lors de la séance du 14 octobre. Il portera sur un film dont le visionnement sera fait juste avant l’examen.

3. **Animation de la discussion autour du film** (10 %). Deux membres du cours seront désignés pour animer le débat. Au début de chaque séminaire, les personnes responsables de l'animation remettront aux autres membres du groupe une liste imprimée d'au moins cinq (5) questions portant sur les enjeux abordés dans le film, et en particulier, leur lien avec le National Security State. Ces questions sont à formuler en fonction de la grille d'analyse présentée dans le texte à lire pour la séance du 9 septembre. La note pour l'animation se basera sur la qualité et la pertinence des questions proposées ainsi que la capacité d'animer une discussion pertinente.
4. **Participation** (20 %). Tout le long de la session, les professeurs évalueront la qualité et la pertinence des contributions de chaque membre du séminaire à la discussion des films pour attribuer la note finale pour cette partie de l'évaluation.
5. **Travail de session** (25 %) : L'étudiant-e choisira un groupe de trois films sur la liste de 14 groupes de films qui sera distribué avant la séminaire de lecture. Le travail de session d'environ 10 à 15 pages consiste de la mise en application de la grille d'analyse présentée dans le texte à lire pour la troisième séance du cours afin d'effectuer une évaluation comparative de la perspective politico-idéologique véhiculée par les trois films du groupe choisi. Ce travail est à remettre lors de la dernière séance du cours, soit le 9 décembre 2014.

- ✓ Les étudiantes et les étudiants sont tenus d'**assister aux toutes les séances** du cours et à tous les séminaires; toute absence devra être justifiée. **Deux absences insuffisamment justifiées entraînent automatiquement une note de zéro (0) pour la participation.**
- ✓ **La lecture de l'ensemble des textes est obligatoire.**
- ✓ Faute de la remise d'un **minimum de dix (8) fiches** dans les délais prescrits, l'examen final ne sera pas corrigé.
- ✓ Les fiches remises en retard ne seront **ni corrigées ni considérées comme ayant été remises**
- ✓ **Pour l'examen mi-session, vous ne pourrez consulter ni livres, ni notes, ni ordinateurs.**

Calendrier

2 sept. Présentation du plan de cours, discussion et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation



Activité

Visionnement du documentaire *Reel Bad Arabs* (Jeremy Earp, 2006, 50 mins)

9 sept. La menace

Lecture obligatoire

- O'MEARA, Dan « La politique de l'imaginaire et la construction de la sécurité nationale : Comment analyser les films d'Hollywood », p. 30. **Veillez noter: ce texte vous sera envoyer en format PDF.**



Activité

Visionnement et discussion du film *My Darling Clementine* (John Ford, 1946, 97 minutes)

16 sept. La grande peur



Remise de 1^e fiche portant sur le texte de Rogin

Lecture obligatoire

- ROGIN, Michael, *Les démons de l'Amérique: essais d'histoire politique des États-Unis*, Paris : Éditions du Seuil, 1998. p. 25-67.



Activité

Visionnement et discussion du film *Rear Window* (Alfred Hitchcock, 1954, 112 minutes)

23 sept. La guerre culturelle



Remise de la 2^e fiche portant sur le texte de Winock.

Lecture obligatoire

- WINOCK, Michel, *Le temps de la guerre froide*. Paris: Seuil, 1994, p. 96-111 **ET** p. 161-178.



Activité

Visionnement et discussion du film *Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes* (Jean-Jacques Zilberman, 1993, 90 minutes)

30 sept. La guerre froide et le récit américain de la guerre



Remise de la 3^e fiche portant sur le texte. d'Engelhardt

Lecture obligatoire

- ENGELHARDT, Tom, *End of Victory Culture: Cold War America and the Disillusioning of a Generation*, New York : Basic Books, 1995, p. 16-53



Activité

Visionnement et discussion du film *From Here to Eternity* (Fred Zimmerman, 1955, 118 minutes)

7 oct. La guerre des espions



Remise de la 4^e fiche portant sur le texte d'Étienne et Moniquet

Lecture obligatoire

- ÉTIENNE, Genovefa et Claude Moniquet, *Histoire de l'espionnage mondiale. Tome II. De la guerre froide à la guerre antiterroriste*, Bruxelles/Paris : Kiron/Éditions du Félin, p. 163-200.



Activité

Visionnement et discussion du film *The Spy Who Came in From the Cold* (Martin Ritt, 1965, 112 minutes)

14 oct. Le consensus de la guerre froide mise en cause



Activité

Visionnement d'un film suivi d'un examen en classe sur le film

21 oct. Semaine de lecture

28 oct. La sécurité nationale menacée par l'État



Remise de la 6^e fiche portant sur le texte de Robin

Lecture obligatoire

- ROBIN, Ron, *The Making of the Cold War Enemy : Culture and Politics in the Military-Intellectual Complex*, Princeton : Princeton University Press, 2001, p. 186-205.



Activité

Visionnement et discussion du film *The Parallax View* (Alan J. Pakula, 1974, 102 minutes)

4 nov. La guerre du Viêt-Nam: Qui est l'ennemi ?



*Remise de la 7^e fiche portant sur le texte de Jeffords

Lecture obligatoire

- JEFFORDS, Susan, *The remasculinization of America : gender and the Vietnam War*, Bloomington : Indiana University Press, 1989, p.116-144.



Activité

Visionnement et discussion du film *High Plains Drifter* (Clint Eastwood, 1973, 107 minutes)

11 nov. La revanche de la sécurité nationale



Remise de la 8^e fiche portant sur le texte de Gimello-Mesplomb

Lecture obligatoire

- GIMELLO-MESPLOMB, Frédéric (dir.), *Le cinéma des années Reagan : Un modèle hollywoodien ?* Paris : Nouveau Monde Éditions, p. 153-180.



Activité

Visionnement et discussion du film *Back to the Future* (Robert Zemeckis, 1985, 116 minutes)

18 nov. La guerre du Golfe et le « syndrome de Viêt-Nam »



Remise de la 9^e fiche portant sur le texte de Mueller

Lecture obligatoire

- MUELLER, John, « Le concept de puissance et la politique internationale depuis la fin de la guerre froide », *Études internationales*, XXVI, 4, 1995, p. 711-727. **Texte disponible en ligne via Virtuose**



Activité

Visionnement et discussion du film *Three Kings* (David O. Russell, 1999, 114 minutes)

25 nov. La sécurité nationale et l'identité nationale



*Remise de la 10^e fiche portant sur le texte de Ceyhan

Lecture obligatoire


- CEYHAN, Ayse, « Sécurité, frontières et surveillance aux Etats-Unis après le 11 septembre 2001 », *Cultures et conflits*, 53, 2004, p. 113-145. **Texte disponible en ligne :** <http://conflits.revues.org/index1001.html#text>



Activité

Visionnement et discussion du film *Lone Star* (John Sayles 1996, 135 minutes)

2 déc. La sécurité nationale devant « la menace terroriste »

 Remise de la 11^e fiche portant sur le texte de Bigo


Lecture obligatoire

- BIGO, Didier, « Grands débats dans un petit monde », Culture et conflits, no. 19/20, 2003, p. 2-25 Texte disponible en ligne : <http://conflits.revues.org/872>

Activité 

Visionnement et discussion du film *Rendition* (Gavin Hood, 2007, 122 minutes)

9 déc. Le *National Security State* et la politique de l'imaginaire

 Remise du travail de session

Activité 

Visionnement et discussion du film *The Men Who Stare at Goats* (Grant Heslov, 2009, 94 minutes)

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.